

Patay au 18ème: chorographie par l'Abbé BORDAS

HISTOIRE chorographique de Patay

Au 18ème les villages de l'ouest du département du Loiret étaient rattachés au comté du Dunois

Quelques informations liminaires

L'Abbé BORDAS et l'histoire de Comté DUNOIS ,

L'œuvre de l'Abbé BORDAS, ancien curé d'Ymonville qui a été rééditée en 1884, puis plus récemment en 2007 se situe dans la continuité de travaux réalisés sur cette région par quatre auteurs

L'étude chorographique (histoire d'un Pays) de l'Abbé BORDAS a été publiée en 1762.

Elle faisait suite au travail de Raoul BOUTRAYE, rédigé en latin en 1627.

César-Augustin COSTE avait composé un poème sur le Comté en 1604.

L' Abbé GARCIS avait lui, écrit un petit mémoire sur la période 1567-1598 qui venait compléter le travail de Michel MARTIN qui rédigea son œuvre en 1575 .

en français du 18ème siècle

PATAY (Patayum, Pateyum, Patavium, Pateium, Pateicum), ancien bourg, auquel on a donné le titre de ville, est en première instance du baillage de Dunois, au fief de Châteaudun, dont il est éloigné de quatorze mille toises à l'Est. Ce lieu est renommé par la défaite des Anglois en 1429, qui fut le signal de leur décadence en France.

L'Eglise de Patay a été brûlée deux fois dans les guerres intestines, sans qu'on en ait conservé les dates. Sa tour carrée, surmontée d'une aiguille en ardoise, fait apercevoir cette petite ville d'affaires loin. Elle a été dépeuplée par des religieux de Bonneval, qui y ont formé un Prieuré simple. Le prieur de la celle de Patay fit un accord, l'an 1171, entre les religieux de Bonneval & les chanoines de Sainte-Croix d'Orléans, par lequel il fut dit qu'ils jouiraient en commun des terres de *Villa Valderem* & de Gaubert, paroisse de Guillonville, & autres, ce qui fut signé par Gaultier, Archidiacre de Dunois (a).

Le couvent des Filles-Hospitalières de Notre-Dame fut fondé, en 1629, sous l'autorité de Léonor d'Estampes ; Evêque diocésain. La petite Chapelle des religieuses est entre leur chœur & une salle garnie de six lits, où elles sont tenues de gouverner les malades de leur sexe. Les hommes ne sont admis dans cette salle que le temps de se faire soigner & de recevoir les remèdes que les dames jugent à propos de leur administrer charitablement. Ces religieuses sont affectées à la clôture, mais comme leur institut les appelle à cette salle, & que les étrangers de tout sexe y sont admis, on en fait le parloir le plus ordinaire. J'ai parlé de l'institutrice de ces religieuses, hospitalières dans le corps de l'histoire : François Gauguier ; la maison où elle est née a fait les commencements de ce monastère & hôpital.

Patay n'a, comme Cloyes, qu'un prévôt de police sous le baillif de Dunois.

Les marchés s'y tiennent les mardi & vendredi de chaque semaine ; ils sont assez considérables pour les grains. Le muid de Patay fait treize septiers & mine, mesure de Châteaudun. Ce n'est pas le Comte de Dunois qui perçoit les droits de mesurage & des halles, le jour de St-Jacques, 25 juillet, ni le jour de St-André, que se tiennent les foires de Patay, mais le seigneur de la Ferté-Villeneuil, par un ancien privilège accordé par les Comtes.

Il y a, dans cette petite ville, un fief & une cenfve du mefme nom de PATAY, qui a efté poffedé bien des fiécles par une ancienne Maifon du Païs, qui portoit le nom de Patay & qui a contribué, dans les temps, au peu d'illuftration que l'on a accordé à cet endroit. Elle a donné un Evêque à l'Eglife de Chartres dans le XIV^e fiécle : c'étoit Jean de Patay.

Gunhere ou *Goherius*, fils de Hugues de Patay, fit profeffion, à l'Abaïe de St-Pierre de Chartres, l'an 1103, & lui donna un cens de fix fols fix deniers obol, dans la ville d'Orléans, paroiffe de St-Michel, proche de la porte de Paris ; ce qui intruit du petit circuit de la ville d'Orléans dans ce temps. La Maifon de Patay a fubfifté jufque dans ce fiécle qu'elle eft fondüe par femmes dans celles d'Alés de Corbet & de Bonaventure de Muffet, qui ont vendu le fief de Patay au Marquis de Rochechoüart, feigneur de Montpipeau ; il eft encore du domaine dudit château de Montpipeau.

1. Cartulaire de Bonneval.

Patay vient d'eftre entierement démantelé, en 1755, du confentement de M. le Comte de Dunois, Duc de Chevreufe & de Montfort, pour en faire fervir les pierres à rétablir les rües de cet endroit, fi crevées qu'elles étoient devenües impraticables. Le foffé n'étoit pas profond. Les murs, tourelles, & les trois portes, ne me paroiffoient pas d'une grande antiquité, car il n'y paroiffoit point de réfections, quoyque les pierres ne fuffent liées qu'avec le mortier de terre blanche.

L'an 1225, Charles de Valois, Comte de Chartres, d'Anjou & d'Alençon, fils du Roy Philippe-le-Hardy, mourut de paralifie à Patay, au mois de décembre (a) ; fon corps en fut tranfporté, le 16, à Nogent-le-Roy, &, de là, felon Morery, aux Jacobins de Paris.

Renaud Touchet, marchand à Patay, étoit le trifayeul de Marie Touchet, maîtrefse de Charles IX, enfuite femme de François de Balzac d'Entragues, & mere de la Marquife de Verneüil, maîtrefse d'Henry IV. Renaud eut un fils nommé Jean, qui fut receu avocat à Orléans. Celui-cy y eut Pierre Touchet, bourgeois, qui fut père de Jean Touchet, S^r de Beauvais, lieutenant particulier de la mefme ville d'Orléans & père de Marie.

La croix caffée qui eft dans la haye, au-delà du fauxbourg dit *Blavetin*, & à gaulche en allant à Lignerolles, eft indiquée comme une borne entre l'Orléanois & le Dunois, par l'Aveu de 1587, fait à Blois. Le Dunois s'étend de là à Challeville, hameau de deux maifons : l'une de la paroiffe de Rouvray-Ste-Croix & l'autre de Terminier. La premiere eft de l'Orléanois & la feconde eft du Dunois & vient d'eftre brulée par accident. De là, les limites fe prolongent à Trécul, autre hameau de la paroiffe de Terminier, & indiqué comme borne du Dunois par la mefme Aveu, qui ajoute qu'enfuite ledit Comté de Dunois s'étend une lieüe dans l'enclave du baillage d'Orléans, ce qui doit s'entendre de Loigny, Archidiaconné de Dunois, laiffant à droite Terminier, qui eft de l'Orléanois.

Une party des Mécontents, fous la minorité de Louis XIV, tint garnifon affés longtemps dans Patay, où l'on tient d'un vieillard, qu'ils mettoient tout le canton à contribution, & que ceux de Loupille, paroiffe de Péronville, ayant refufé de fatiffaire à leur taxe, le chef de la garnifon fit faire un *publicat* & annoncer au profne par le curé de Patay que les meubles des habitants de Loupille feroient vendus à l'encan, faute par eux d'avoir fatisfait à la contribution ordonnée par le commandant. C'étoit faire le pillage d'une manière affés civile.

1. PARTHENIE

en français d'aujourd'hui

PATAY, *Patayum*, *Pateyum*, *Patavium*, *Pateium*, *Pateicum*, ancien bourg auquel on a donné le titre de ville, est en première instance du bailliage de Dunois, au siège de Châteaudun, dont il est éloigné de quatorze mille toises à l'est. Ce lieu est renommé par la défaite des Anglais qui eut lieu en 1429, et qui fut le signal de leur décadence en France.

L'église de Patay a été brûlée deux fois dans les guerres intestines, sans qu'on en ait conservé les dates. Sa tour carrée, surmontée d'une aiguille en ardoise, fait apercevoir cette petite ville d'assez loin. Elle a été desservie par des religieux de Bonneval, qui y ont formé un prieuré simple. Le prieur de la celle de Patay fit un accord, l'an 1171, entre les religieux de Bonneval et les chanoines de Sainte-Croix d'Orléans, par lequel il fut dit qu'ils jouiraient en commun des terres de Villavalderem et de Gaubert, paroisse de Guillonville et autres, ce qui fut signé par Gaultier, archidiacre de Dunois.

Le couvent des filles hospitalières de Notre-Dame fut fondé en 1629, sous l'autorité de Léonor d'Etampes, évêque diocésain. La

petite chapelle des religieuses est entre leur chœur et une salle garnie de six lits, où elles sont tenues de gouverner les malades de leur sexe. Les hommes ne sont admis dans cette salle que le temps de se faire saigner et de recevoir les remèdes que les dames jugent à propos de leur administrer charitablement. Ces religieuses sont astreintes à la clôture ; mais comme leur institut les appelle à cette salle, et que les étrangers de tout sexe y sont admis, on en fait le parloir le plus ordinaire. J'ai parlé de l'institutrice de ces religieuses, Françoise Hauguyn, dans le corps de l'histoire ; la maison où elle est née a fait le commencement de ce monastère en hôpital.

Patay n'a, comme Cloyes, qu'un prévôt de police sous le bailli de Dunois.

Les marchés s'y tiennent les mardi et vendredi de chaque semaine ; ils sont assez considérables pour les grains. Le muid de Patay fait treize setiers et mine, mesure de Châteaudun. Ce n'est pas le comte de Dunois qui perçoit les droits de mesurage et des halles le jour de Saint-Jacques, 25 juillet, ni le jour de Saint-André, que se tiennent les foires de Patay, mais le seigneur de La Ferté-Villeneuve, par un ancien privilège accordé par les comtes.

Il y a dans cette petite ville un fief et une censive du même nom de Patay, qui a été possédé bien des siècles par une ancienne maison du pays qui portait le nom de Patay, et qui a contribué dans les temps au peu d'illustration que l'on a accordé à cet endroit. Elle a donné un évêque à l'église de Chartres dans le quatorzième siècle, c'était Jean de Patay.

Gunhère ou Goherius, fils de Hugues de Patay, fit profession à l'abbaye de Saint-Pierre de Chartres, l'an 1103, et lui donna un cens de six sols six deniers-obole dans la ville d'Orléans, paroisse de Saint-Michel, proche la porte de Paris, ce qui montre combien la ville d'Orléans était peu étendue à cette époque. La maison de Patay a subsisté jusque dans ce siècle ; elle est maintenant confondue par les femmes avec celle d'Alès de Corbet et de Bonaventure de Musset, qui ont vendu le fief de Patay au marquis de Rochechouart, seigneur de Montpipeau. Il est encore du domaine dudit château de Montpipeau.

Patay vient d'être entièrement démantelé en 1755, du consentement de M. le comte de Dunois, duc de Chevreuse et de Montfort, pour en faire servir les pierres à rétablir les rue de cet endroit, si défoncées qu'elles étaient devenues impraticables. Le fossé n'était pas profond. Les murs, tourelles et les trois portes ne me paraissent pas d'une grande antiquité, car on n'y voit point de réparations, quoique les pierres ne fussent liées qu'avec du mortier de terre blanche.

L'an 1325, Charles de Valois, comte de Chartres, d'Anjou et d'Alençon, fils du roi Philippe-le-Hardi, mourut de paralysie à Patay, au mois de décembre. Son corps fut transporté le 16 à Nogent-le-Roi, et de là, selon Moréry, aux Jacobins de Paris.

Renaud Touchet, marchand à Patay, était le trisaïeul de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, ensuite femme de François de Balzac-d'Entragues, et mère de la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV. Renaud eut un fils nommé Jean, qui fut reçu avocat à Orléans. Celui-ci y eut Pierre Touchet-Bourgeois, qui fut père de Jean Touchet, seigneur de Beauvais, lieutenant particulier de la même ville d'Orléans et père de Marie.

La croix cassée qui est dans la haie, au-delà du faubourg dit Blavetin, et à gauche, en allant à Lignerolles, est indiquée comme une borne entre l'Orléanais et le Dunois, par l'aveu de 1587, fait à Blois. Le Dunois s'étend de là à Chatteville, hameau de deux maisons, l'une de la paroisse de Rouvray-Sainte-Croix, et l'autre de Terminiers. La première est de l'Orléanais, et la seconde est du Dunois et vient d'être brûlée par accident. De là les limites se prolongent jusqu'à Frécul, autre hameau de la paroisse de Terminiers, et indiqué comme borne du Dunois par le même aveu, qui ajoute qu'ensuite ledit comté de Dunois s'étend une lieue dans l'enclave du bailliage d'Orléans, ce qui doit s'entendre de Loigny, archidiaconé de Dunois, laissant à droite Terminiers, qui est de l'Orléanais.

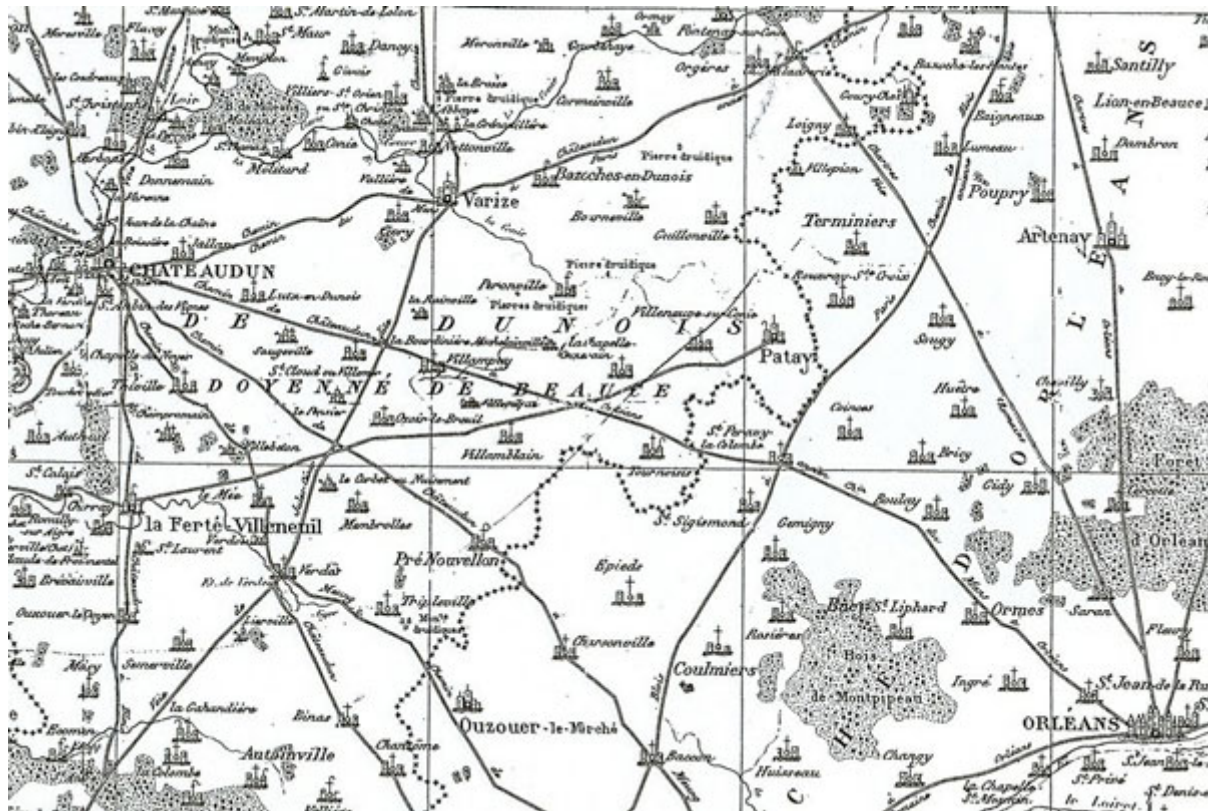
Un parti des mécontents, sous la minorité de Louis XIV, tint garnison assez longtemps dans Patay, où l'on tient d'un vieillard, qu'ils mettaient tout le canton à contribution, et que ceux de Loupille, paroisse de Péronville, ayant refusé de satisfaire à leur taxe, le chef de la garnison fit faire un publicat et annoncer au prône, par le curé de Patay : « que les meubles des habitants de Loupille seraient vendus à l'encan, faute par eux d'avoir satisfait à la contribution ordonnée par le commandant. » C'était faire le pillage d'une manière assez civile.

La réédition du livre : « Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale » a été faite en deux volumes de 468 et 388 pages. Ces ouvrages peuvent être obtenus

chez : Le Livre d'Histoire 17 rue de la Citadelle 02250 Autremencourt

tel : 33 (0)3 23 20 32 19 Internet<<http://www.histo.com>> </http>

<<http://www.histo.com>> </http>



CARTE
DE
L'ANCIEN PAYS
ET
COMTE DE DUNOIS
DRESSÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ DUNOISE
par
L. CLÉMENT

1884

Lieues de 2000 Toises

